



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : **19**

En exercice : **19**

Qui ont pris part à la délibération : **17**

Dont pouvoirs : **2**

Date de la convocation : **23/03/2023**

Date d'affichage : **03/04/2023**

L'an **deux mil vingt trois, le trente mars**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune **de THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents excusés : M. José VAREA NAVARRO, Mme Sandrine HUSSON,

Mme Véronique CAREL.

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : M. José VAREA NAVARRO en faveur de Mme Marie-Françoise LARROUELLE, Mme Véronique CAREL en faveur de M. Didier LANGEARD.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2022 : Budget ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Guy PARIS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat du fonctionnement 2022

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	20 966,00 €		2 327,00 €		-0,00 €	23 293,00 €
FONCT	26 861,78 €		3 339,58 €	Recettes		30 201,36 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter (par 17 Voix Pour) le résultat comme suit : 001 : + 23 293,00 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	30 201,36 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	30 201,36 €
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/22	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 03/04/2023

Pour extrait certifié conforme
La secrétaire de séance, Mme
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

